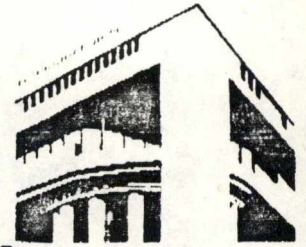


Les Grands Dossiers Washington

External Affairs
Affaires extérieures

FEB 23 1991



Bulletin sur les questions commerciales et économiques produit par l'Ambassade du Canada

Volume 1, No.7

Novembre, 1990

NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES SUR LE TRANSPORT AÉRIEN

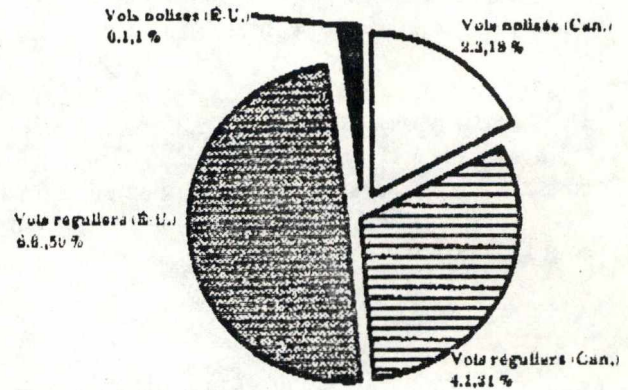
● Le 3 octobre, le ministre des Transports, M. Lewis, et le Secrétaire américain aux Transports, M. Skinner, entamaient des négociations en vue d'arriver à un nouvel accord sur le transport aérien, qui régira le transport de passagers, de fret et de cabotage ainsi que les services réguliers et nolisés. L'objectif visé: un nouvel accord dynamique, favorisant une expansion marquée des services aériens entre le Canada et les États-Unis, permettant la libre circulation des biens et des passagers, sans que les itinéraires et les tarifs ne soient réglementés par les gouvernements.

SOUS LE RÉGIME DE L'ALE...

● Le ministre du Commerce extérieur, John Crosbie, et la représentante américaine du commerce extérieur, Carla Hills, ont présidé, le 11 octobre à St. John's (Terre-Neuve), la quatrième rencontre de la Commission mixte du commerce de l'ALE. La Commission a adopté plusieurs changements importants aux règles d'origine (chapitre 3 de l'Accord), ainsi que la liste de professions pouvant bénéficier des dispositions sur le séjour temporaire (chapitre 15 de l'Accord). La Commission s'est aussi montrée satisfaite des dispositions de règlement des différends prévues à l'Accord.

● Grâce aux démarches de l'Ambassade, la Small Business Administration (SBA) a décidé que le fait de réserver les contrats fédéraux destinés aux petites entreprises à des sociétés américaines serait contraire à l'esprit de l'ALE. Au cours de l'exercice 1988, les petites entreprises ont obtenu du gouvernement fédéral américain des contrats totalisant plus de 61 milliards de dollars.

Services aériens transfrontaliers pour le Canada et les États-Unis: réguliers et nolisés. (en millions de passagers pour 1989)



Total: 13.1 millions

Source: Transport Canada

● Après de vives protestations du gouvernement de l'Alberta et des producteurs de pétrole contre le traitement injuste subi par les exportateurs canadiens de gaz naturel en Californie, une entente a été conclue entre le California Public Utilities Commission (CPUC) et la Commission de commercialisation du pétrole de l'Alberta. Le compromis a été rendu possible grâce aux démarches de l'Ambassade et au désir évident de la CPUC d'éviter une contestation en vertu de l'ALE. L'entente permettra aux exportateurs canadiens de continuer d'avoir accès au marché californien, leurs ventes sont évaluées à 800 millions de dollars par année.

● En raison du succès remporté l'an dernier au chapitre de l'accélération des réductions tarifaires, le Canada et les États-Unis ont publié, dans la Gazette du Canada (6 octobre) et le U.S. Federal Register (5 octobre), une liste consolidée de propositions pour la deuxième ronde. Plus de 500 propositions ont été reçues d'entreprises des deux pays. La mise en oeuvre, prévue pour le 31 juillet 1991, se fera une fois les commentaires sur la liste reçus du public et les discussions bilatérales tenues.

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01031499 8

Ambassade du Canada / Canadian Embassy

501 Pennsylvania Avenue, N.W., Washington, D.C. 20001. Tel: (202) 682-1740

Les Grands Dossiers À Washington

- Dans le cas des droits compensateurs exigés sur le porc transformé, la Commission du commerce international des États-Unis a réexaminé ses conclusions à l'aide des données corrigées, comme le lui ordonnait le groupe spécial binational. La Commission en est venue à la conclusion que les importations canadiennes causent un léger préjudice à l'industrie américaine qui est plutôt vulnérable. Les ministres Crosbie et Mazankowski ont fait part de leur déception suite à la décision de la Commission. Le groupe spécial binational déterminera s'il doit revoir les nouvelles conclusions.

- Des représentants du Canada, des États-Unis et du Mexique ont tenu des consultations trilatérales le 16 octobre à Houston. Ces consultations, qui serviront de fondement à un accord nord-américain de libre-échange, se poursuivront au cours des prochains mois.

AU CONGRÈS...

- Le 26 octobre, le Congrès et l'Administration étaient sur le point d'adopter un programme quinquennal prévoyant des augmentations de l'impôt sur le revenu et de la taxe de vente (y compris sur l'essence), ainsi que des réductions de dépenses, dans le but de réduire de 500 milliards de dollars le déficit budgétaire. L'adoption de ce programme permettra au gouvernement des États-Unis d'éviter un arrêt de ses activités.

- Après neuf ans de pression constante exercée par les plus hautes instances du Canada, le Congrès est sur le point d'adopter une loi sur la salubrité de l'air qui prévoit des mesures efficaces de contrôle des pluies acides acceptables pour le Canada. Les négociations en vue d'un accord bilatéral entre le Canada et les États-Unis se poursuivent et devraient être terminées d'ici la fin de l'année.

- Le Congrès a adopté le Farm Bill de 1990. Parmi les principaux éléments d'intérêt pour le Canada, mentionnons une réduction de 25 p.c. des subventions à l'agriculture américaine (comprise dans le budget), dont une proportion importante dans le secteur des céréales. Les subventions à l'exportation demeurent toutefois élevées en attendant les résultats de l'Uruguay Round.

- Il se peut que le projet de loi maritime qui aura une incidence sur le travail des débardeurs soit adopté par le Congrès. Grâce aux démarches énergiques de l'Ambassade, la formulation a été modifiée de façon à tenir compte de points soulevés par le Canada.

- La législation permettant aux entreprises Bell régionales de fabriquer de l'équipement ne sera probablement pas adoptée par le Congrès. L'Ambassade a protesté contre les dispositions discriminatoires du projet de loi qui vont à l'encontre de l'ALE et du GATT.

- La législation prévoyant le regroupement des données existantes sur les investissements étrangers et une plus grande divulgation de ces renseignements par les organismes gouvernementaux a franchi l'étape du Congrès et il semble qu'elle sera approuvée par le Président. Les efforts déployés par l'Ambassade afin d'assurer la protection des renseignements commerciaux confidentiels ont porté fruit.

- Il est fort peu probable que la législation prévoyant une nouvelle réglementation de l'industrie de la câblodistribution soit adoptée au cours de la présente session du Congrès.

- Une conférence Chambre/Sénat sur l'Export Administration Act, a convenu de procéder à un examen de la libéralisation du contrôle des exportations. En dépit de l'opposition de l'Ambassade, le projet de loi prévoit des sanctions à l'égard de Cuba, ce qui bloquerait la vente, par des entreprises canadiennes appartenant à des intérêts américains, de produits à Cuba. L'Administration s'oppose à plusieurs dispositions, ce qui pourrait inciter le Président à y opposer son veto. Le Canada envisage la possibilité d'imposer des arrêtés en vertu de la Loi sur les mesures extraterritoriales.

- Le 10 octobre, un vote de la Chambre n'a pas réussi à obtenir l'appui des deux tiers des représentants requis afin d'annuler le veto du Président sur la Textiles, Footwear and Apparel Act.

Les Grands Dossiers À Washington

- La législation régissant les dépenses militaires n'a pas affecté deux projets intéressants particulièrement le Canada (le système d'arme aérien antichar et l'aéronef sans pilote CL 227 de Canadair); ceux-ci semblent avoir été exemptés des coupures de dépenses importantes. On y retrouve toutefois des dispositions excluant le Canada d'achats comme la chaîne d'ancre navale et les disjoncteurs électriques.

- La session du 101^{ème} Congrès sera ajournée le 26 octobre dès que le budget aura été approuvé. Des élections au Congrès, pour la totalité des 435 sièges des représentants de la Chambre et un tiers du Sénat auront lieu le 6 novembre. La première session du 102^{ème} Congrès devrait débiter en janvier 1991.

À L'ADMINISTRATION...

- L'Ambassade fait des efforts pour obtenir d'ici le 28 novembre, une décision favorable dans le cas du gazoduc Iroquois, par la Federal Energy Regulatory Commission.

- Le 19 octobre, quatre des cinq millions de barils de pétrole faisant partie des réserves stratégiques de pétrole des États-Unis ont été vendus pour livraison en novembre. Onze entreprises ont été choisies afin de participer à cette vente au cours de laquelle les soumissions variaient de 27,85 \$ à 39,06 \$ le baril.

- La Federal Elections Commission tiendra des audiences les 30 et 31 octobre afin d'examiner une proposition pour interdire aux entreprises installées aux États-Unis, mais appartenant à des intérêts étrangers, de créer des Comités d'action politique (PAC). Une proposition similaire du Sénateur Bentson, président du Comité sénatorial des finances, fait toujours partie de la législation modifiant les campagnes de financement.

Pour de plus amples renseignements...

Voici une liste des agents de l'Ambassade qui suivent de près les événements décrits dans le présent document. Le numéro de téléphone principal de l'Ambassade est le (202) 682-1740

ALE et politique commerciale

William Dymond, Ministre-conseiller, poste 7334

Politique économique

Philip Somerville, Ministre-conseiller, poste 7427

Développement commercial

David Ryan, Ministre-conseiller, poste 7742

Congrès

Jonathan Fried, Conseiller, poste 7344

Energie

D'Arcy McGee, Conseiller, poste 7741

Environnement

Ross Glasgow, Premier secrétaire, poste 7736

DISTRIBUTION

BMS/Docus
ESD
JCD
PNC
TPD
UED
UJX

BPT/Adam
ESE
JLET
TFBA
TPO
UET
UTD

EPG
ESF
MINT/Lyon
PST
TPS
UGB

EPD
EST
PNJ
TDA
UEA
UGM

